

Chambre 3

La porte d'accès à la chambre est en bois. Elle ouvre et ferme sans encombre.

Le sol est revêtu d'un carrelage de couleur blanche en bon état pour les parties visibles.

Les murs, toutes faces confondues, sont revêtus d'une peinture de couleur claire en bon état pour les parties visibles, si ce n'est en imposte de la porte d'accès à la salle de bain attenante où je relève des boursouflures de peinture.

L'éclairage naturel est assuré par une fenêtre en PVC à double battant à ouverture « à la française » qui donne vue sur l'avenue du Général de Gaulle.

De part et d'autre de la fenêtre, j'observe des châssis vitré fixes.

Cette pièce est équipée d'un placard pourvu de portes coulissantes en bois.

(Photographies n° 38 à 44)

Une salle de bain est attenante à cette chambre.

Salle de bain

Le sol est revêtu d'un carrelage de couleur saumon en état d'usage.

Les murs, toutes faces confondues, sont revêtus d'un carrelage de couleur saumon en bon état.

La peinture de couleur blanche apposée au plafond est en bon état.

L'éclairage artificiel est assuré par un plafonnier.

L'éclairage naturel est assuré par une fenêtre à double battant en PVC oscillo battante équipée de vitrages dépolis.

Il existe un radiateur de chauffage métallique.

Cette salle de bain est également accessible à gauche du couloir d'entrée.

(Photographies n° 45 à 48)

Les fenêtres donnant vue sur la courette desservant l'entrée de l'immeuble depuis la rue sont équipées de volets en bois de facture ancienne et présentant de multiples traces d'usure.

Système de chauffage

Le chauffage de l'appartement est assuré par des radiateurs métalliques alimentés par une chaudière à gaz.

Il convient de préciser que la cave objet de la procédure et constituant le lot n°31 du règlement de copropriété n'a pu être localisée.

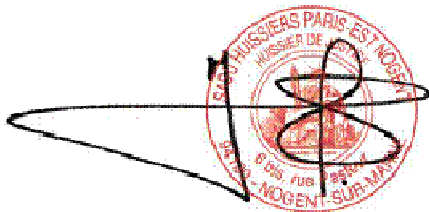
Mes constatations étant terminées, Monsieur DOERR ayant achevé ses opérations, je me suis retiré après avoir replacé la porte dans la position dans laquelle elle se trouvait à mon arrivée.

Au cours de mes opérations, j'ai procédé à **48** photographies, lesquelles sont annexées au présent procès-verbal de constat.

TELLES SONT MES CONSTATATIONS.

ET DE TOUT CE QUE DESSUS, J'AI DRESSE LE PRESENT PROCES-VERBAL DE CONSTAT SUR SEPT PAGES, POUR SERVIR ET VALOIR CE QUE DE DROIT.

Maître Mohand AMROUCHE
Commissaire de Justice



**SASU HUISSIERS PARIS-EST
NOGENT**

Commissaires de Justice
6 bis, rue Pasteur
94732 NOGENT-SUR-MARNE
Ligne constats : 06.84.97.79.69
Tél : 01.43.24.77.05
Mail : etude@huissiernogent.fr



HUISSIERS PARIS-EST NOGENT Photographie n°1



HUISSIERS PARIS-EST NOGENT Photographie n°2



HUISSIERS PARIS-EST NOGENT Photographie n°3



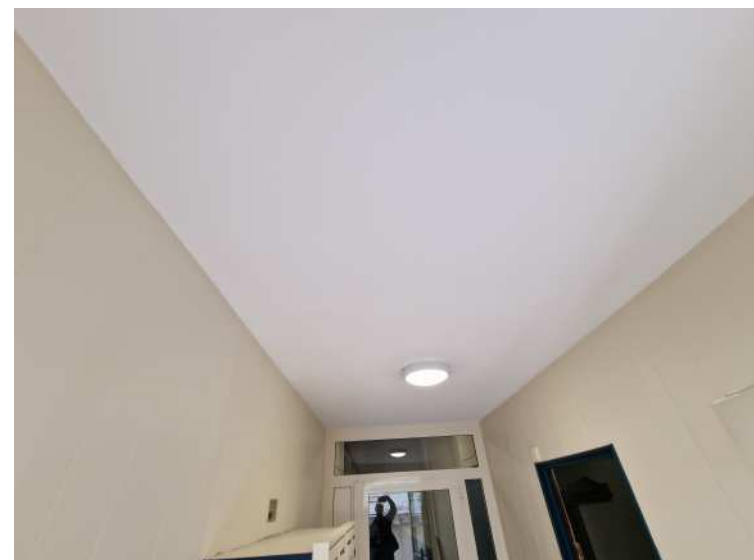
HUISSIERS PARIS-EST NOGENT Photographie n°4



HUISSIERS PARIS-EST NOGENT Photographie n°5



HUISSIERS PARIS-EST NOGENT Photographie n°6



HUISSIERS PARIS-EST NOGENT Photographie n°7



HUISSIERS PARIS-EST NOGENT Photographie n°8



HUISSIERS PARIS-EST NOGENT Photographie n°9



HUISSIERS PARIS-EST NOGENT Photographie n°10



HUISSIERS PARIS-EST NOGENT Photographie n°11



HUISSIERS PARIS-EST NOGENT Photographie n°12